

COMPTE RENDU D'ANIMATION

Intitulé : Les discriminations

Bassin : Évry (08)

Date : 17/01/2023

Présentiel

Animateurs : Christelle

Gonzalez et Mathias Tessier

IA-IPR EVS : Madame Poisson

Nombre de présents : 32

Thématique : Les discriminations

Parcours pluriannuel : non

Ordre du jour

1. Club LGBT+

Présentation par un ancien élève du lycée Doisneau de Corbeil-Essonnes du club LGBT+ créé au lycée en 2019. Il dresse un bilan de ce club vu comme un « safe place ». Il explique que les élèves sont plus à l'aise dans ce club car c'est un lieu d'écoute et d'échanges. Ce club se réunit une fois par semaine au CDI et a pour objectif de réfléchir à des actions et des moyens de se faire connaître. Ce club est né d'un noyau d'élèves et tente de préserver l'anonymat des élèves ce qui n'est pas facile parfois. Une des actions concrètes de ce club a été de faire modifier le règlement intérieur pour mieux reconnaître les droits des élèves trans. Un échange a lieu ensuite entre l'élève et les professeurs présent-es. Certain-es soulignent la difficulté de mettre en place un tel club dans un collège où les mentalités sont différentes. En fait, tout dépend de la gestion faite par l'adulte. Des actions de sensibilisation sont plus aisées parfois. L'association Olympio est notamment citée avec son action « Étamine et pistil » destinée à évoquer les discriminations envers les personnes aux orientations sexuelles jugées non conformes et dénoncer la haine anti-LGBT.

2. Accueil animateur-ices

Plusieurs informations sont transmises par les animateur-ices :

- une formation sur les stéréotypes sexistes organisée par Canopé aura lieu en visio le mercredi 25 janvier de 14h à 15h30 (les inscriptions sont possibles jusqu'au 24 janvier).
- La mallette « il, elle, on » est ensuite présentée par les collègues du lycée Marie Laurencin. Composée de plusieurs jeux et ressources, cette mallette créée par le CAVL est à destination des lycées de l'académie (la version collège est à l'étude) et a pour objectif de

lutter contre les violences sexistes et sexuelles et de prôner l'égalité filles-garçons.

– Enfin, le mémento fait en 2022 par le centre Hubetine Auclert est présenté. Cette nouvelle édition est destinée à mettre en place des actions pour favoriser l'égalité filles-garçons et lutter contre le sexisme et les LGBTQIAphobies. Le lien vers ce mémento sera envoyé ensuite sur la liste de diffusion du bassin.

3. Présentation institutionnelle (Madame Poisson, IA-IPR Établissements et Vie Scolaire)

Madame Poisson rappelle que dans le cadre des actions contre les discriminations, le·a professeur·e-documentaliste ne doit pas agir seul·e. Il peut travailler en partenariat avec les CPE, les PSY-EN, l'assistant·e social·e et des associations ressources partenaires de l'Éducation Nationale.

Il est important de faire témoigner les élèves. Des drames arrivent parfois (suicides, harcèlement...). On se doit de penser la prévention et de mettre en place des débats.

C'est un sujet qui doit être accompagné. L'enjeu est la dimension de l'accompagnement.

Cette thématique est issue de la lettre de rentrée sur le thème de l'égalité et du bien-être. Il s'agit de discriminations au sens large dans le cadre de l'école inclusive. Il faut penser les ressources physiques et numériques dans le cadre de la politique documentaire pour les élèves à besoins particuliers (ULIS, UPE2A...). Il faut penser aux gestes professionnels vis-à-vis des élèves à besoins particuliers.

Concernant la lutte contre les discriminations, l'école doit être engagée pour le bien-être des élèves autour de la fraternité et de l'égalité.

Quel est le rôle des professeur·es-documentalistes ?

Il est possible de faire appel à des associations agréés par l'Éducation Nationale, de s'appuyer sur le projet d'établissement (sur le thème du bien-être ou du climat scolaire). Il faut être dans la coopération et la collaboration. D'autres aides existent sur lesquelles s'appuyer telles que le dispositif Phare ou la mallette « Il, elle, on ».

L'évaluation a également une dimension importante : elle permet de recueillir l'avis des élèves et de mener des actions qui répondent à des besoins identifiés.

Des actions peuvent être proposées dans le cadre du CESCE.

Il faut également s'appuyer sur les enquêtes sur le climat scolaire et sur les évaluations d'établissement (notamment l'axe 2 sur le climat scolaire et le bien-être des élèves).

Il faut penser à avoir une dimension systémique pour avoir de la cohérence dans les actions.

4. Ateliers sur le thème des discriminations

Après une présentation des quatre niveaux d'actions proposés par Michel Bass (médecin et socio-économiste), les collègues sont réparti·es dans des ateliers pour réfléchir aux actions à mener pour lutter contre les discriminations à ces quatre niveaux :

- Actions sur les facteurs de risque
- Actions de prévention des problèmes
- Dépistage
- Réparation / Curatif

5. Restitution des ateliers

Chaque groupe qui s'est interrogé sur chacun des thèmes restitue les propos échangés (voir PJ).

Conclusion